

Procès-Verbal de convocation spéciale d'une Assemblée Générale à l'extraordinaire du parti politique « RASANBLE ».

Date : 25 juin 2026

Début de l'Assemblée : 1h pm

Lieu : réunis en notre siège social, au numéro

Nombre de membres présents :

Fin de l'Assemblée : 4 pm

Ordre du jour adopté

- 1- Propos de bienvenue par le Président ;
- 2- Mise en contexte par le Secrétaire Générale sur la convocation de cette Assemblée ;
- 3- Présentation des candidats pour les différents postes ;
- 4- Exposer des candidats concernant leurs visions devant l'assemblée pendant cinq (5) minutes ;
- 5- Opération de vote;
- 6- Formation du nouveau Comité Directeur;
- 7- Clôture.

Vu la Constitution de 1987 et la version amendée

Vu la loi du 23 avril 2013 portant formation, fonctionnement et financement des partis politiques.

Vu le procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2026 ;

Vu l'acte constitutif du parti RASANBLE;

Vu les dispositions des Statuts dudit parti ;

Vu la reconnaissance légale du parti politique RASANBLE délivrée par le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique en date dudit parti;

Considérant que la nécessité de procéder à un changement de leadership au sein du parti afin de travailler pour la réalisation de ses objectifs ;

Considérant qu'il y a quorum pour pouvoir prendre ces décisions ;



Considérant que les signataires de la présente, s'engagent à tout mettre en œuvre pour travailler ensemble pour que le parti RASANBLE puisse atteindre ses objectifs et ses lignes idéologiques en vue d'accéder au pouvoir;

Nous, les membres du parti ont décidé de réunir en assemblée générale extraordinaire pour prendre les décisions suivantes :

- 1) D'élire un nouveau comité ----- ;
- 2) De présenter le comité ----- complet;

Après le débat de l'assemblée générale extraordinaire, les membres présents ont décidé d'élire un nouveau -----

Le Citoyen ----- est élu ----- par acclamation des membres de l'Assemblée

La Citoyenne Murlyse Zamora est élue Responsable des gens (136598) 1116237279

Le Citoyen Saintil Jankroz est élu Vice Président 1057648522

Le Citoyen Josias Benoit est élu Secrétaire Général 112 664 3555

La citoyen Murilynch. Finché est élu Dir. des finances ; 1365 982525

Le Citoyen Kenson Desir est élu Conseiller Général ;

Le citoyen Rose Mitha Joseph Hadas est élu Responsable des org. Femmes 1006216692

Le Citoyen Saintil O. Velthens est élu Council ; 1282 4979

Le Citoyen Luis Angilo est élu Council 112-687-9653.



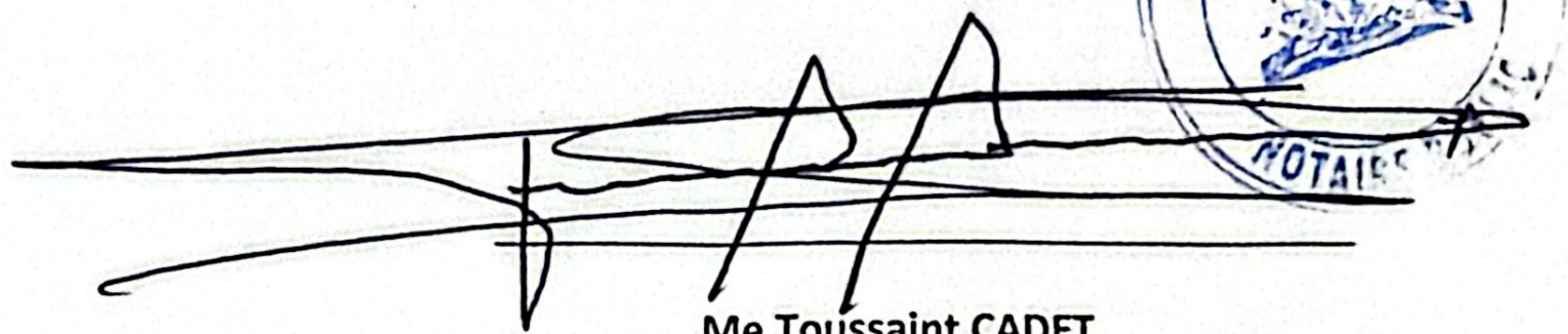
Le Comité Directeur est composé de neuf (09) membres dont :

#	NOM ET PRENOM	FONCTION	NINU	Signature
1	Lawson Franche	Président	100.746.731.9	
2	Jean Kevol Saintil	Vice Président	1057648522	
3	Josias Benoit	Secrétaire Général	112 664 3555	
4	Petit Thomas fils	Secrétaire à l'Organisation		
5	Kenson Desir	Conseiller Politique	112-432-5319	

6	Marilyn Christine Fanelon	136549232	member	Christine
7	Zamord Marilyn	1116237298	member	Zamord
8	Pauley Ferner	1381932291	member	Pauley
9	OSul Fanning	1141450411	Member	OSul

En foi de quoi, nous avons signé le présent procès-verbal au jour mois et en an que dessus.

Vu uniquement pour la certification matérielle et la légalisation de signatures apposées ci-dessus.



Me Toussaint CADET

Doctorant en droit International

Notaire Public



Parti Politique RASANBLE

34, Catalpa 12, Delmas 75, port au Prince,

A l'attention de :

Monsieur Patrick Pélissier

Ministre de la Justice et de la Sécurité publique

En ses bureaux

Objet : Présentation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2026

Monsieur le Ministre,

L'Assemblée générale du parti RASANBLE a le plaisir de vous féliciter pour votre sens élevé des responsabilités à la tête du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous présenter le procès-verbal de l'Assemblée générale du parti, tenue le 24 juin 2026.

Vu les responsabilités de Monsieur Innocent Joseph, Président du parti RASANBLE, en qualité de Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique ;

Vu les responsabilités de Monsieur Dumas Pythagore, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique ;

Considérant qu'ils occupent tous deux de hautes fonctions au sein de l'État, ils ne sont plus éligibles pour conserver leurs postes à responsabilité au sein du parti.



C'est pourquoi nous nous sommes réunis en Assemblée générale le 24 juin 2026 afin d'élire un nouveau Président et un nouveau Coordonnateur à l'organisation.

À l'issue de cette Assemblée générale, ont été élus :

- * Monsieur Franche Lawson, Président du parti RASANBLE
- * Monsieur Jean Kenol Sainvil, vice-président
- * Monsieur Petit Thermon Fils, Coordonnateur à l'organisation.

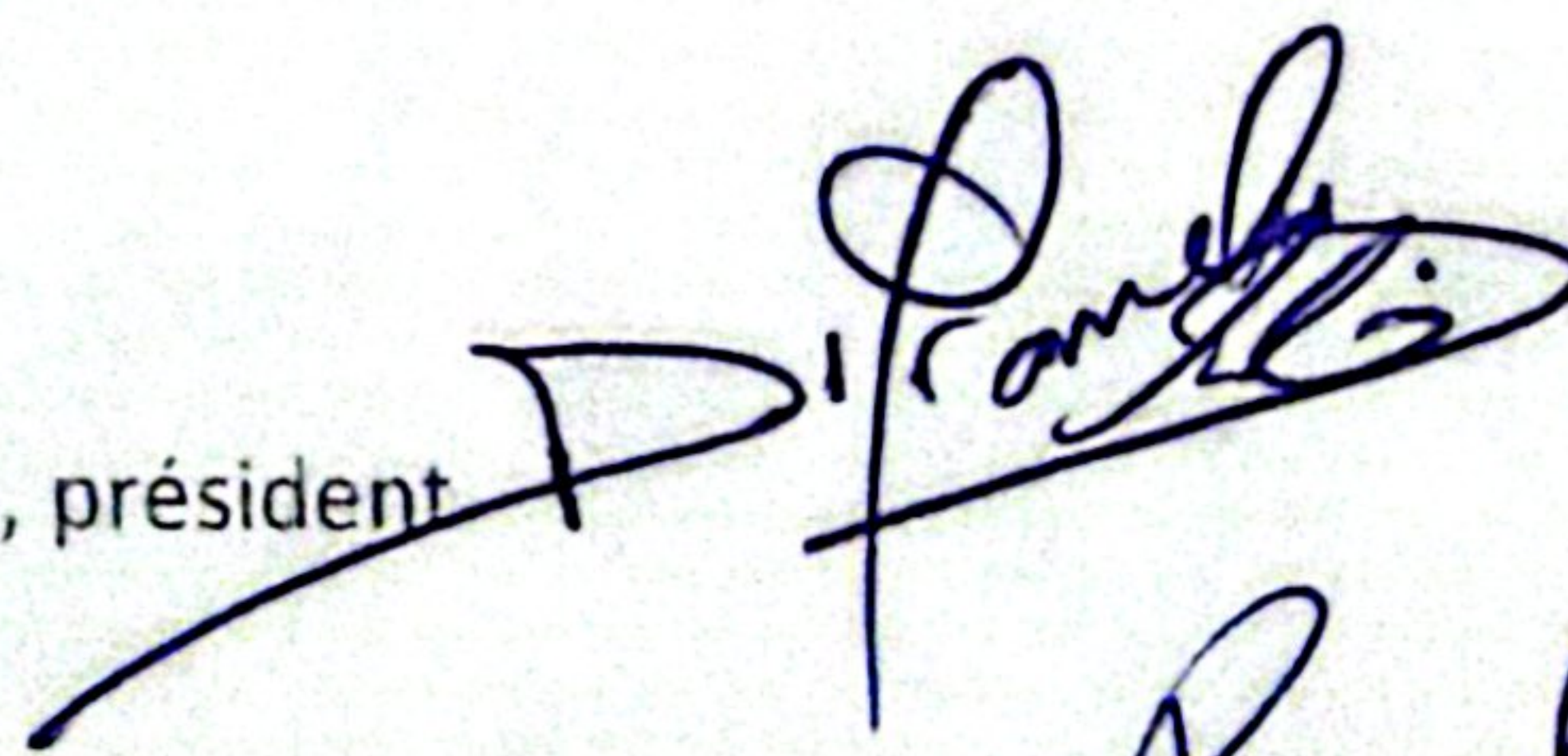
Dans l'objectif de poursuivre notre mission, nous vous demandons de bien vouloir prendre acte de ces changements et de procéder aux formalités nécessaires relatives à la reconnaissance légale du parti, afin que nous puissions poursuivre nos activités conformément à la loi.

Le parti RASANBLE compte déjà sur votre sens élevé des responsabilités et vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir nos salutations patriotiques.

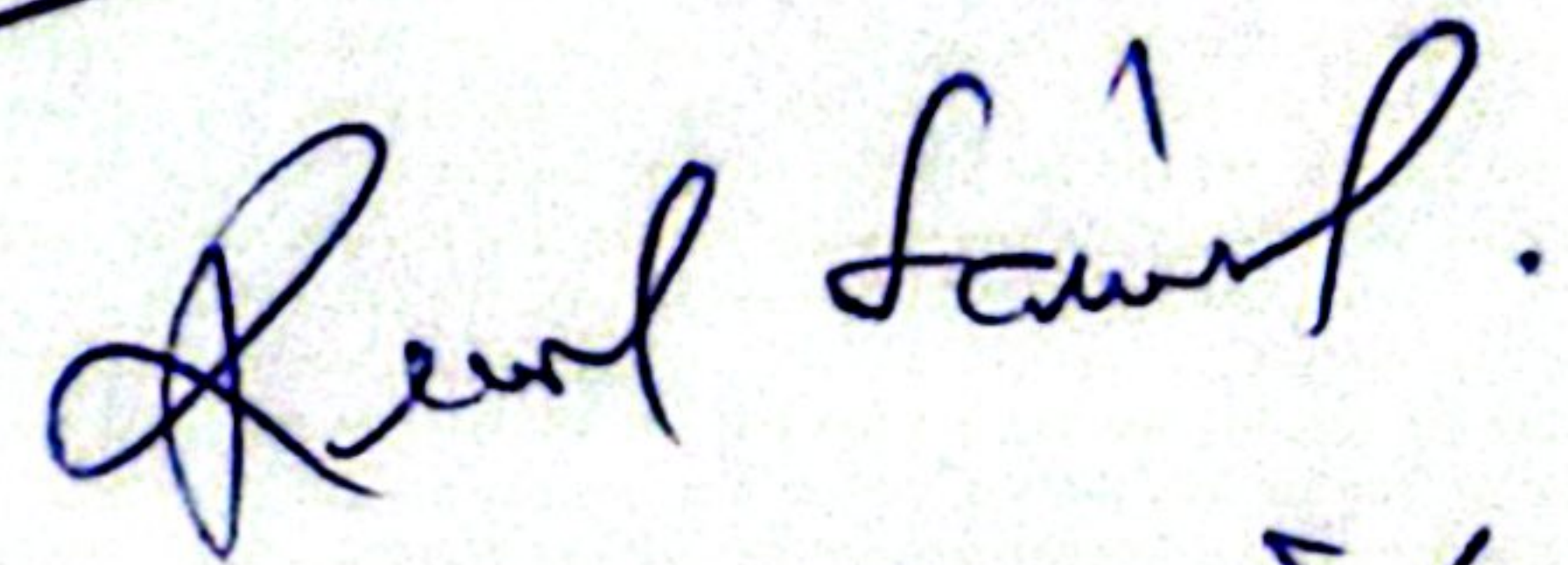
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Port Au Prince, le 7 juillet 2026

Pour les signatures : Lawson Franche, président



Jean Kenol Sainvil, vice-président



Josias Benoit, secrétaire général

